



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 3 août 2026

Nous refusons que le qualificatif de « héros » attribué aux sapeurs-pompiers serve à masquer le délitement de la Sécurité civile

Depuis plusieurs jours, la France découvre des images spectaculaires de sapeurs-pompiers engagés sur des incendies d'une ampleur exceptionnelle. Les responsables politiques saluent leur courage, leur dévouement et leur engagement sans faille.

Pourtant, nous refusons que le mot « héros » serve une nouvelle fois à dissimuler la réalité.

Les sapeurs-pompiers ne demandent ni admiration particulière, ni glorification permanente. Ils demandent simplement de pouvoir accomplir leurs missions dans des conditions compatibles avec les enjeux auxquels ils sont confrontés, avec des effectifs suffisants, des équipements adaptés et des moyens opérationnels à la hauteur.

La situation actuelle n'est pas uniquement la conséquence d'un contexte climatique de plus en plus extrême. Elle résulte également de plus de vingt années de sous-investissement dans la Sécurité civile, d'alertes répétées restées sans réponse et de choix politiques qui ont progressivement affaibli notre capacité collective à faire face aux crises majeures.

Aujourd'hui, la forêt brûle.

Et qui retrouve-t-on aux côtés des sapeurs-pompiers pour lutter contre les flammes ?

Des agriculteurs avec leurs citernes, des militaires, des élus locaux, des bénévoles et des citoyens mobilisés. Une chaîne de solidarité remarquable qui témoigne de l'engagement de toute une population.

Mais lorsque les citoyens doivent compenser les insuffisances du service public, il ne s'agit plus seulement de solidarité. C'est le symptôme d'un système arrivé à ses limites.

Dans plusieurs Services départementaux d'incendie et de secours, des sapeurs-pompiers professionnels sont contraints de poser des congés s'ils souhaitent partir sur les colonnes de renfort. Dans le même temps, l'État appelle les employeurs à libérer les sapeurs-pompiers volontaires afin de renforcer les dispositifs de lutte contre les incendies.

Comment expliquer qu'un sapeur-pompier professionnel doive utiliser ses jours de congé pour exercer son métier et protéger la population ?

Cette contradiction est incompréhensible. Elle est surtout indigne des défis auxquels notre pays est désormais confronté.

Depuis des années, nos organisations syndicales alertent sur le manque chronique d'effectifs, le vieillissement des matériels, l'insuffisance des équipements de protection individuelle, la dégradation des conditions de travail et l'absence d'une véritable ambition nationale pour la Sécurité civile.

Ces alertes ont trop souvent été minimisées. Aujourd'hui, les faits sont incontestables.

La doctrine française d'attaque rapide et massive des feux naissants, longtemps reconnue comme l'une des plus efficaces au monde, devient de plus en plus difficile à mettre en œuvre faute de moyens humains et matériels suffisants.

Les conséquences sont désormais bien connues : des incendies toujours plus rapides et destructeurs ayant déjà ravagé plus de 120 000 hectares, des intervenants davantage exposés aux risques opérationnels et sanitaires avec plus de 130 sapeurs-pompiers intoxiqués dont six pris en charge en caisson hyperbare, des risques de contamination à long terme encore mal évalués, plus de 200 habitations détruites, des activités économiques durablement affectées avec des entreprises fermées ou sinistrées, et parfois des vies perdues chez les sapeurs-pompiers.

Face à cette situation, nos organisations syndicales exigent :

- Un engagement financier durable de l'État en faveur de la Sécurité civile.
- Un recrutement massif de sapeurs-pompiers professionnels ;
- Le renforcement immédiat des moyens nationaux de la Sécurité civile ;
- Le renouvellement et la modernisation des matériels opérationnels ;
- L'amélioration des équipements de protection individuelle ;
- Un suivi médical renforcé des personnels exposés ;
- Une transparence complète sur l'état réel des effectifs et des ressources disponibles ;

Le Gouvernement appelle régulièrement les Français à développer leur résilience.

Mais la résilience ne peut devenir le prétexte à un désengagement progressif de l'État dans l'exercice de ses missions régaliennes de protection de la population.

La résilience d'une Nation ne consiste pas à apprendre à vivre avec le manque de moyens.

Elle repose au contraire sur la capacité de l'État à anticiper, protéger et soutenir celles et ceux qui assurent chaque jour la sécurité de nos concitoyens.

Parce qu'au bout du courage des sapeurs-pompiers commence la responsabilité de l'État.

Et parce qu'aucune résilience collective ne remplacera jamais les moyens que la Nation choisit de consacrer, ou de ne pas consacrer, à ceux qui la protègent.

Contacts presse

Liste des organisations syndicales et numéros de téléphone des représentants nationaux.

FA SPP-PATS : Xavier Boy - 06 82 26 85 24 / Sébastien Jansem - 06 09 96 38 81

CGT des SDIS : Laurent Guilloteau - 06 07 49 49 88

Avenir Secours : Alain Iaratta - 07 69 95 51 71

SNSPP-PATS : Frédéric Monchy - 07 51 60 17 39 / Kenji Pere - 06 26 11 27 65

SUD SDIS : Manuel Couillet - 06 62 79 05 37 / Rémy Chabbouh - 06 27 43 24 74

FO-SIS : Christophe Sansou - 06 45 15 32 09 / Maxime Guilloux - 06 77 63 86 67

UNSA-SDIS : David Saquet - 06 26 67 04 43 / Anthony Chauveau - 06 64 99 10 06

SPASDIS-CFTC : Ludovic Goblet - 06 52 97 35 90 / Michaël Pacanowski - 06 85 37 17 16

CFDT SDIS : Sébastien Bouvier 06 76 09 33 12 / Guillaume Millet 06 74 57 46 31